

communiqué de presse

Grand Paris Sud,
le 30 août 2018

Lutte contre les nuisances aériennes : la mobilisation paie !

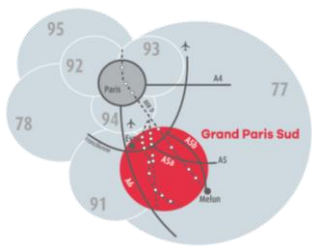
Le courrier du Ministère des transports, confirmant l'intérêt pour la nouvelle procédure de décollage dite « Prisalt », le lancement d'une étude à ce sujet et une éventuelle expérimentation, vient valider la mobilisation des élus de Grand Paris Sud depuis maintenant deux ans.

Voilà maintenant plus de deux ans que le sujet des nuisances aériennes revient régulièrement et avec force dans les débats, suite notamment à la proposition d'un projet à la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport d'Orly, visant à déplacer les trajectoires aériennes et les nuisances vers notre territoire de Grand Paris Sud, sans que ce dernier ni le Sud Essonne n'aient été à quelque moment consultés. Depuis, les élus de Grand Paris Sud se sont mobilisés, autour notamment de Yann Pétel, de Jean-Baptiste Rousseau et Philippe Jumelle, et dans de nombreux conseils municipaux de l'agglomération afin de s'opposer à cette proposition non concertée qui consistait à déplacer un problème d'un territoire vers un autre. Forts de cette mobilisation, fin 2016, nous avons remporté une première victoire avec l'abandon de cette proposition.

Nous n'en étions pas restés là puisque, en lien avec les associations, nos experts et notamment M. Jean Serrat, nous ne nous étions pas contentés de ce statu quo. Bien au contraire, nous avons travaillé à une proposition alternative et une nouvelle procédure de décollage dite « PRISALT » consistant à envisager des décollages plus hauts (à 5 000 pieds contre 3 000 actuellement) avant de changer de trajectoire ; cette solution est gagnante pour tous les territoires de la vallée de l'Yerres, de la vallée de la Seine et de Sénart car elle limite considérablement les nuisances sonores. Nous avons mobilisé au plus haut niveau en faveur de cette procédure qui avait fait l'objet à nouveau d'une motion votée à l'unanimité le 28 mars dernier, suivie d'un courrier adressé au Président de la République, au Premier ministre et à la Ministre des transports afin de les sensibiliser. La réponse du Ministère des transports reçue cette semaine confirme l'intérêt de cette démarche, le lancement des études suivies d'éventuelles expérimentations.

« Pour une fois, c'est une solution de bon sens qui pourrait l'emporter ; une solution qui évite de concurrencer les territoires entre eux, et de déplacer les nuisances vers les voisins. J'ai conscience que cela n'est pas encore acté, mais c'est une première étape à conforter. Je souhaite qu'un dialogue serein, constructif, gagnant-gagnant se poursuive. La proximité de la zone aéroportuaire est une chance pour l'attractivité de notre territoire ; notre travail, celui des autorités publiques, doit maintenant consister à mieux réconcilier ce bassin d'emplois avec la ville », explique Francis Chouat, Président de l'agglomération Grand Paris Sud.

« Je ne peux que dire notre satisfaction de voir cette nouvelle étape franchie. La mobilisation et le travail paient. Notre travail technique et objectif par des experts porte aujourd'hui ses fruits. Nous resterons mobilisés dans les prochains jours afin de suivre finement les évolutions de ce dossier », indique Yann Pétel, Maire de Saint-Germain-les-Corbeil.



347 000
habitants

138 207
emplois

20 000
étudiants

CONTACT PRESSE

Jeanne Rebuffat

01 69 91 57 13

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex

